

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais

Directive Européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002, relative à l'évaluation et la
gestion du bruit dans l'environnement
2ème échéance

Réseau autoroutier concédé S.A.N.E.F
A1 – A2 – A16 – A26

Révision des Cartes de bruit stratégiques des infrastructures de transports terrestres
Trafic supérieur à 8200v/j

5

REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE DES ROUTES

5a - Cartes : A Lden

5b - Cartes : A Ln

5c - Cartes :B

5d - Cartes :C Lden

5e - Cartes :C Ln

(voir la liste des communes pour localiser la (les) planche (s) correspondantes

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
en date du 22 JUIL. 2013

Le Préfet

Denis ROBIN